



PREFET DE L'EURE

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Évreux, le 30 avril 2013

Prévention des cambriolages : le dispositif « participation citoyenne »

La lutte contre la délinquance et notamment contre les vols est une priorité pour les services de l'Etat. Le dispositif « participation citoyenne » a été mis en place afin de faire participer la population d'une commune, d'un quartier ou d'une zone pavillonnaire à la sécurité de son environnement, en partenariat avec les acteurs locaux de la sécurité que sont la gendarmerie et la police.

Pascale PIN, sous-préfète, directrice de cabinet du préfet de l'Eure se rendra dans la commune de **Saint-Sébastien de Morsent le jeudi 2 mai 2013 à 15h** pour constater sur le terrain le fonctionnement du dispositif. Elle ira à la rencontre des référents du quartier « le vert village » et de leurs habitants. **Trois nouvelles conventions seront signées** avec les communes de Rougemontiers, Bus Saint Rémy et Saint Aubin sur Gaillon à la mairie de Saint-Sébastien de Morsent.

Dans le département de l'Eure, la lutte contre les cambriolages constitue une priorité de la lutte contre la délinquance.

En 2012, le nombre de cambriolages est en stagnation (+0,53%) par rapport à 2011. Les cambriolages dans les résidences principales (-3,55%) comme secondaires (-0,41%) ont baissé en 2012 alors qu'en 2011 la hausse était de 18,01%. Les vols par effraction de locaux industriels, commerciaux ou financiers augmentent de 1,88% alors qu'ils baissaient de 14,29% en 2011 par rapport à 2010. Les cambriolages dans les autres lieux (dépendances ...) ont augmenté de 14,75%.

Ces chiffres restent fragiles, ainsi pour lutter contre ces phénomènes et parce que la sécurité est l'affaire de tous, une large gamme d'outils de prévention de la délinquance existe : participation citoyenne, vidéo protection, opération « tranquillité vacances », plan « seniors ».

- Le dispositif « participation citoyenne » est fondé sur **la solidarité de voisinage**. Les personnes volontaires sont invitées à adopter une posture de vigilance à l'égard des comportements et événements suspects et les signaler aux autorités compétentes.

Outre le fait de rassurer la population, de renforcer le tissu relationnel entre les habitants d'un même quartier ou encore de resserrer les liens sociaux, l'objectif est essentiellement de lutter contre les cambriolages. En prévenant les forces de l'ordre de la présence d'un individu suspect ou de faits étranges dans un quartier, en échangeant avec eux aussi sur certaines informations, les habitants améliorent en effet la réactivité des gendarmes et des policiers. Ces derniers peuvent intervenir avec efficacité et dissuasion par le biais de contrôles ciblés dans les créneaux horaires les plus pertinents.

Afin de contrôler l'application du dispositif de participation citoyenne, le préfet est chargé, aux côtés des maires et des autorités judiciaires, d'élaborer un protocole qui en fixe les modalités pratiques ainsi que les procédures de suivi, d'évaluation et de contrôle.

Ce dispositif a fait ses preuves et a permis aux communes concernées, d'améliorer leur qualité de vie, leur quiétude, et de renforcer la cohésion des habitants d'un même quartier, devenus acteurs de leur propre sécurité.

- Un autre dispositif est mis en place de manière permanente durant les vacances scolaires : l'« opération tranquillité vacances ».

Les vacances restent une période sensible et propice aux vols, ainsi la vigilance s'impose. Lorsque vous partez en vacances, les services de police et de gendarmerie du département de l'Eure peuvent **à votre demande**, surveiller votre domicile ou votre commerce au cours de leurs patrouilles quotidiennes. Pour bénéficier de ce service, inscrivez-vous avant votre départ auprès de votre commissariat de police ou de votre brigade de gendarmerie.

Un comportement quotidien de vigilance et de bon sens permet de diminuer le risque d'être victime d'un cambriolage.

Quelques précautions avant de partir :

Veillez à fermer les portes et fenêtres, et à protéger les accès secondaires : garage, cave, soupiraux ... ,

N'hésitez pas à renforcer votre porte d'entrée par une ou deux serrures supplémentaires : le temps est le pire ennemi des cambrioleurs,

Evitez de laisser vos clés sous le paillason ou dans la boîte aux lettres,

Si cela est possible, laissez une apparence habituelle à votre habitation (notamment en demandant à un voisin d'ouvrir et fermer les volets, de relever le courrier ...).

[Contact presse : Maud LUCAS 02.32.78.27.35](#)